



HAL
open science

L'intérêt de l'utilisation des représentations sociales pour l'étude des identités régionales : l'exemple de la décentralisation

Albert Martinez

► To cite this version:

Albert Martinez. L'intérêt de l'utilisation des représentations sociales pour l'étude des identités régionales : l'exemple de la décentralisation. *Kabaro, revue internationale des Sciences de l'Homme et des Sociétés*, 2005, L'identité et la construction de l'identité dans les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien, III (3-4), pp.109-120. hal-03485416

HAL Id: hal-03485416

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03485416v1>

Submitted on 17 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'INTERET DE L'UTILISATION DES REPRESENTATIONS SOCIALES POUR L'ETUDE DES IDENTITES REGIONALES : L'EXEMPLE DE LA DECENTRALISATION

ALBERT MARTINEZ¹

Résumé

L'identité régionale est à la fois sujet de droit, chaque individu ayant la possibilité de s'y retrouver, et objet insaisissable autrement que par les effets qu'elle induit. Le jeu des décentralisations et des déconcentrations semble renforcer cette identité à travers le temps. En l'observant grâce aux techniques des représentations sociales dont les entretiens auprès d'une population représentative d'une région, nous espérons nous rapprocher de la définition de l'identité régionale partagée par l'ensemble de la population locale.

Mots-clés : Identité – Région – Représentation – Décentralisation – Social – Population – Concept.

Abstract

The regional identity is at the same time prone of right, each person having the possibility to find himself there, and imperceptible object in a different way from the effects which it induces. The game of decentralisations and devolutions seems to reinforce this identity through the time. By observing it thanks to the techniques of the social representations including interviews with the representative population of an area, we hope to approach the definition of the regional identity shared by the entire local population.

Key-words : Identity – Area – Representation – Decentralisation – Social – Population – Concept

La langue, le commerce ou encore l'affirmation de spécificités culturelles (sportives, musicales...) confèrent aux individus les désirs d'une identité régionale. Si cette dernière nous semble familière, il reste difficile de l'appréhender et de la caractériser.

Pourtant les manifestations d'un désir identitaire régional nous apparaissent sous la forme de réactions et d'interactions de différentes natures dont la plus extrême paraît être la violence liée au désir d'autonomie : les exemples corses, bretons ou basques ou *domiens* nous le rappellent. Mais l'identité régionale reste animatrice de la vie locale dans la mesure où elle cristallise les préoccupations de ses membres.

¹ Doctorant en Sciences de l'Education, Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'Université de La Réunion.

Notre objectif est de montrer l'intérêt de l'utilisation du concept de représentations sociales, construit depuis le début des années 1960, pour l'étude des identités régionales à partir de l'exemple de la décentralisation.

Au fil de l'histoire de la France, les identités régionales ont tour à tour été facteurs de cohésion et de division de l'unité nationale. Les compétences de l'Etat transférées aux régions alimentent souvent les débats. Certains peuvent supposer que l'accroissement des transferts aux régions induit une affirmation de l'identité régionale.

Aujourd'hui, les débats sont centrés sur le jeu des décentralisations et des déconcentrations. Mais peut-on considérer que ce jeu soit de nature à influencer de manière suffisante l'identité régionale ?

Un premier élément de réflexion viendrait de la considération du peuple comme élément indispensable de la constitution d'une identité régionale. Sans lui et sans les diverses influences (médiatiques, politiques...) que l'on peut exercer sur lui, l'identité régionale manquerait de crédibilité.

De ce point de vue, le sondage semble utile à la compréhension de l'identité régionale. Mais, quels moyens doit-on mobiliser pour arriver à nos fins ?

Parmi les concepts utilisés pour la connaissance des habitudes des groupes, celui des représentations sociales semble être l'un des plus fiables pour notre questionnement dans la mesure où d'une part il recherche l'émergence de la vérité à travers une analyse du discours des personnes interrogées et d'autre part de nombreuses études dans différents univers (santé, travail, éducation...) ont montré cette capacité à repérer et positionner les éléments constitutifs d'une situation sociale.

Ce faisceau d'interrogations nous incite à réagir en trois temps : celui du concept d'identité régionale, celui du jeu des décentralisations et des déconcentrations et enfin celui du choix des représentations sociales.

LE CONCEPT D'IDENTITE REGIONALE

Selon Dubar (1991),

« l'identité n'est pas donnée, une fois pour toute à la naissance, elle se construit dans l'enfance et, désormais doit se reconstruire tout au long de la vie. L'individu ne la construit jamais seul : elle dépend autant des jugements d'autrui que de ses propres orientations et définitions de soi. L'identité est un produit des socialisations successives²... ».

Plus récemment, Chauchat (1999) définit l'identité comme

2 Dubar, Claude, *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, Paris, Collection U, Sociologie, 276 p.

« une construction dont le sujet tire permanence et singularité... avoir une identité, c'est d'abord être identique à soit même... [s'assurer] d'être un, unique, et ainsi de ne jamais se confondre avec aucun autre³ ».

Mais cet auteur précise également que « l'identité du sujet constitue, au sens où elle l'établit, une manière d'exister dans l'environnement social. C'est ce qui règle sa manière de penser et d'agir⁴ ». L'environnement social participe ainsi à la construction identitaire de l'individu.

De ce fait, l'identité peut aussi bien être individuelle que sociale : individuelle, lorsqu'elle fait état de l'individu par rapport aux autres ; sociale, lorsqu'elle s'inspire de normes sociales liées à des groupes sociaux.

L'identité régionale, quant à elle, s'inspire de ces définitions en introduisant une dimension politique. Elle peut trouver son émergence dans la comparaison avec le concept de « foyer virtuel » proposé par Levi-Strauss (1977) ce qui présente l'intérêt de souligner le caractère insaisissable mais indispensable de l'identité. Elle est une attraction insaisissable autrement qu'à travers les effets qu'elle induit. Les effets, seuls, sont repérables.

Au sein d'une même région, autant de manifestations favorables que défavorables à l'identité régionale se développent. Mais l'identité régionale se réduit difficilement à l'agrégation des identités individuelles. Elle s'apparente davantage à une référence, un principe organisateur des identifications, propre à chaque individu de la région.

En cela, l'identité régionale peut être considérée comme un des repères structurant les individus, constitutif de représentations (universelles, collectives, individuelles...), et particulièrement de représentations sociales dans la mesure où elles s'appliquent à une partie identifiée (la région) de la population totale (le pays).

Mais la construction des interactions entre les identités régionales et individuelles restent toujours à saisir. Selon Barth (1969) toute identité (régionale, individuelle...) serait identité sociale, provenant des différences et des frontières symboliques délimitées par des groupes sociaux. Ce lien social laisse entrevoir que l'identité se laisse traverser par les autres identités.

L'identité régionale peut ainsi être comprise comme un mode organisateur de la vie sociale avec des segmentations auxquelles adhèrent ou non les individus d'une région. L'usage de la segmentation rend l'individu acteur de ses différences ce qui le positionne face à d'autres acteurs de la vie sociale dans le contexte régional.

3 Chauchat, Hélène, *De l'identité du sujet au lien social*, PUF, Paris, 1999, p. 7.

4 Chauchat, Hélène, *De l'identité du sujet au lien social*, PUF, Paris, 1999, p. 8.

LE JEU DES DECENTRALISATIONS ET DES DECONCENTRATIONS

L'histoire de France a vécu de nombreuses controverses à propos de la répartition des pouvoirs et des compétences impulsées par de deux mouvements :

- d'une part, le mouvement centralisateur, avec les provinces refusant leur rattachement au Roi de France, les mouvements Jacobins, en particulier ceux sur la longue période de 1871 à 1982 ;
- d'autre part, le mouvement décentralisateur, avec les mouvements des *communes libres* au Moyen-Âge, la *libre fédération des libres provinces* au XVIII^e siècle, les mouvements Girondins, la Commune de Paris au XIX^e siècle et ses espoirs dans l'autogestion.

Depuis 1982, le courant décentralisateur tend à prendre le pas sur le courant centralisateur. Gontcharoff (1993) apporte dans ses travaux⁵ un éclairage conceptuel en retenant « *cinq ressorts de la décentralisation* » contemporaine :

- la critique de l'Etat centralisé ;
- les revendications des autorités locales ;
- la promotion d'une nouvelle citoyenneté ;
- le partage des responsabilités et des charges ;
- l'intervention de l'Union Européenne.

Ces ressorts nous amènent à constater que le processus de la décentralisation et celui de la déconcentration relèvent de deux logiques différentes qui servent voire desservent l'organisation de la Fonction Publique.

La déconcentration repose sur un aménagement de la centralisation, en accordant des compétences décisionnelles à des agents de l'Etat dans des circonscriptions administratives⁶. Ses principales instances sont les Préfets de région et de département, les Directions Régionales et Départementales du Travail, de l'Emploi, et de la Formation Professionnelle.

La décentralisation se différencie par la remise des pouvoirs de décisions à des organes autres que des agents du pouvoir central, non soumis au devoir d'obéissance hiérarchique et qui sont souvent élus par les citoyens intéressés⁷. Ses principales instances sont les Conseils Régional et Départemental.

5 Georges Gontcharoff, *Connaissances des Institutions Publiques*, Editions L'Harmattan, 1993, p. 120-158.

6 J. Moreau, *Administration régionale, locale et municipale*, Dalloz, 1980, p. 2.

7 G. Vedel, *Droit Administratif*, PUF, 1976, p. 639.

Le mouvement de déconcentration contemporain s'est imposé progressivement comme un moyen de répondre aux crises sociales qu'une organisation centralisatrice maîtrisait difficilement. Le 2 mars 1982, la loi de Décentralisation a ouvert la voie à ces changements radicaux dans toutes les régions françaises⁸ :

- suppression des tutelles exercées par le Préfet sur les actes des collectivités locales ;
- transfert du pouvoir exécutif du préfet aux présidents des conseils régional et général ;
- transformation de la région en collectivité à part entière, dont l'organe délibérant est élu au suffrage universel.

Des manifestations comme les Rencontres Identités et Démocratie à Rennes le 19, 20 et 21 septembre 2002, en partie présidée par Le Professeur Nicolas Michel, à l'Université de Rennes 2, ont le mérite d'ouvrir la recherche sur de nouveaux aspects que la vie sociale met à jour.

Dans la plaquette de présentation de cette manifestation, l'axe de réflexion est déjà posé :

« Face à une globalisation qui chamboule les territoires en redéployant les activités économiques, les régions ont tendance à réaffirmer leurs identités. Parallèlement, le développement des flux migratoires et l'avènement des nouvelles technologies entraînent une *déterritorialisation* des identités. Tout cela génère des recompositions identitaires complexes. L'avenir sera-t-il aux régions ou aux métropoles, voire aux mégapoles ? Les identités vont-elles se réinventer sur des territoires précis ou se superposer dans des logiques de réseaux ? De toutes ces tendances découlera la citoyenneté à venir. Partant d'une réflexion sur les identités régionales européennes d'aujourd'hui, l'originalité des rencontres est aussi de les confronter à d'autres identités en mouvement (identités urbaines, immigrées, indigènes et des pays en développement), afin de discerner les véritables évolutions en cours et d'envisager les identités dans une dimension prospective ».

Si l'identité régionale semble soumise à des changements liés aux événements de l'histoire économique (tertiarisation...), démographique (mobilité...) et entre autre sociale, la revendication de cette identité reste un fait social concret et marqué par des manifestations (fêtes, mouvements indépendantistes...), liant les différentes caractéristiques de la composition régionale (cultures...).

Le jeu des déconcentrations et des décentralisations participe à cette vie sociale régionale dans la mesure où le nombre de dispositions nationales prises pour le favoriser reste considérable et s'accroît ré-

8 La loi du 2 mars 1982 : droits et libertés des communes, des départements et des régions, Regards sur l'actualité, n° 89, p. 15, mars 1983.

gulièrement : aménagement du territoire⁹, finances locales¹⁰, fonction

9 Loi n°99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire et portant modification de la loi n°95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire...

10 Lois n°2000-656 du 13 juillet 2000 et n°2000-1353 du 30 décembre 2000 de finances rectificative pour 2000...

publique territoriale¹¹, urbanisme et logement¹², emploi et formation professionnelle¹³, sport¹⁴, action sociale (C.M.U., R.M.I...), environnement, culture, enseignement...

Cette action de grande envergure dans de nombreux domaines affectant autant des aspects financiers que des choix de société permet de supposer qu'elle ne peut être sans incidence sur l'identité régionale. Cependant, deux questions restent inexplorées : Quelle est l'ampleur de cette incidence ? Les représentations sociales peuvent-elles servir de cadre d'analyse à notre objectif ?

LE CHOIX EN FAVEUR DES REPRESENTATIONS SOCIALES

De nombreux travaux font état du climat social dans certaines régions françaises (délinquance, violences scolaires...), ils identifient la forme mais recherchent-ils toujours à mieux analyser le fonds ?

Le concept de représentation participe à la construction de la plupart des disciplines. Autant des géographes que des physiciens, linguistes, sociologues ou juristes utilisent ouvertement ou discrètement ce concept. Platon dans l'allégorie de la caverne y faisait déjà référence. La raison de cette présence *multiréférentielle* répond à un désir heuristique : au-delà du sens commun, le besoin de connaître la vérité.

Les cognitivistes ont été les premiers à construire le concept contemporain de représentation en visant l'analyse des processus mentaux. Ils considèrent la représentation comme une reconstruction ou une reproduction mentale d'une réalité (objet, personne, situation, idée) en son absence.

Les sociologues, quant à eux, prolongent l'œuvre de Durkheim (1912) pour qui les représentations sont surtout collectives. Ils opposent représentations individuelles et collectives en précisant que ces dernières sont stables, transmissibles entre générations et partagées par les membres d'une société déterminée. Elles constituent un système de pression sur la société.

La psychologie sociale prolonge cette démarche de vérité, élaborant différents concepts et méthodes dont les représentations sociales, surtout depuis le début des années 1960. Le Grand Dictionnaire de Psychologie

11 Loi n°85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'Etat, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité...

12 Loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains...

13 Loi quinquennale n°93-1313 du 20 décembre 1993 (articles 49 à 53)...

14 Loi n°2000-627 du 6 juillet 2000 modifiant la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives...

Larousse définit la psychologie sociale comme une branche de la psychologie qui s'intéresse aux transformations des comportements psychiques que subit l'individu en société.

Moscovici (1961) va être le premier à appliquer les représentations à des phénomènes sociaux dans le sens où il reproche à ses prédécesseurs de négliger le caractère social des représentations.

Les représentations peuvent être collectives mais surtout sociales, du fait de la présence d'un grand nombre de catégories sociales dans la société. De ce fait, il considère que les représentations sociales sont aussi nombreuses que les groupes sociaux identifiés. La région peut être considérée comme un espace social ce qui induit l'utilisation possible des représentations sociales pour comprendre l'identité régionale.

Pour Moscovici, les représentations sociales revêtent des connaissances naïves dans la mesure où elles se constituent à partir de savoirs populaires élaborant des cadres d'analyse de la réalité. Le vecteur entre la représentation sociale et son objet est selon lui la communication sociale.

Si, la définition de la représentation sociale est l'objet de controverses entre différents auteurs, il reste néanmoins acquis une forme de connaissance, socialement élaborée, constituée à partir d'expériences, d'informations, de savoirs, et de modèles de pensée acquis par le biais des habitudes, de l'éducation et de la communication dans la société. L'objectif des représentations sociales revient à identifier les conduites d'un groupe dans un environnement donné :

- Pour Moscovici (1961), la représentation sociale est
« un système de valeurs, de notions et de pratiques relatives à des objets, des aspects ou des dimensions du milieu social, qui permet non seulement la stabilisation du cadre de vie des individus et des groupes, mais qui constitue également un instrument d'orientation de la perception des situations et d'élaboration des réponses ».
- Pour Jodelet (1989), la représentation sociale est un
« objet mental, une forme de savoir pratique, consistant en une intégration spécifique des informations possédées sur un fait. C'est une base de connaissances socialement élaborées et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ».

Ces éléments de définition permettent d'entrevoir les représentations sociales comme un objet d'intégration de situations sociales quotidiennes, de participation à la construction d'une réalité commune à un ensemble social.

Pour Moscovici (1961), la construction du réel s'opère à travers deux processus :

- L'objectivation, qui permet le passage d'éléments abstraits à des éléments concrets en trois temps (la sélection/décontextualisation des éléments pour leur appropriation par de nouveaux individus dans un nouveau contexte ; la schématisation structurante qui distingue le noyau figuratif des autres éléments ; et la naturalisation qui adapte les éléments aux nouveaux individus).
- L'ancrage, qui facilite l'enracinement social de la représentation et de son objet . En fonction de ses valeurs, chaque groupe a ainsi sa propre représentation de l'objet.

L'une des tendances les plus fortes dans le champ théorique des représentations sociales au cours de la dernière décennie est sans doute la conception de modèles et de techniques de mesure visant la prédiction, la validation expérimentale, et la recherche de régularités, d'invariants structuraux. On peut cependant considérer que les courants de recherche en représentations sociales se sont au cours des dernières années dirigés dans quatre directions : la monographie, autrement dit l'étude d'une population à propos d'un objet ; les comportements liés à des représentations (Abric, 1983...) ; la méthodologie des représentations sociales (Flament, 1981...) ; les conditions de transformation des représentations sociales (Jodelet, 1989...).

Pour sa part, Abric (1994) poursuit la conceptualisation des représentations sociales, dont le « noyau figuratif » de Moscovici (1961), qui prend pour nouvelle appellation le « noyau central », stabilisateur et organisateur de la représentation, autour duquel gravitent des éléments composant le système périphérique. Cet auteur apporte deux dimensions aux représentations sociales :

- une, cognitive, provenant de la construction mentale d'un ensemble de données par un individu ;
- une autre, sociale, reprenant le contenant cognitif dans son contexte et ses conditions spécifiques.

Les interactions sociales, autrement dit la communication sociale, des groupes sociaux suivent ce dessein. Fischer (1987) rappelle que Moscovici (1961) soulignait déjà le contenu cognitif mais aussi le caractère signifiant (les images produisent des significations) et symbolique (la structure imaginaire des individus) de la représentation sociale.

Abric (1994) attribue ensuite quatre utilités aux représentations : l'explication d'une réalité, la création d'une identité sociale en se positionnant par rapport aux autres groupes (l'ancrage), le repère pour des actions à mener et la justification des choix.

Ces quatre utilités soulignées renforcent l'intérêt d'utiliser les représentations sociales pour l'analyse de l'identité régionale. A partir d'un thème

donné comme l'impact des décentralisations et déconcentrations sur l'identité régionale, un ensemble représentatif de la population d'une région peut être interrogé.

La même opération pourrait être répétée dans plusieurs autres régions à l'appui de questionnaires ou d'entretiens qui permettraient de déterminer des éléments significatifs de la représentation et de comprendre comment l'identité sociale d'un groupe (la région) se distingue de celle d'autre groupe (une ou plusieurs autres régions).

La pertinence des éléments recueillis entraînerait l'affectation au noyau central ou au système périphérique. L'importance des éléments dans la représentation serait donnée par le degré de stabilité et la capacité à créer, modifier et organiser les autres éléments. En petit nombre, les plus stables appartiendraient au noyau central, les autres au système périphérique.

Le noyau central trouverait dans ses éléments deux fonctions : une fonction génératrice (création ou transformation de la signification de tous les éléments de la représentation) et une fonction organisatrice (unification et stabilisation de la représentation).

Le noyau central constituerait ensuite le système périphérique en attribuant une pondération, une valeur ou une fonction au reste des éléments, hiérarchisés en les positionnant du plus proche au plus éloigné du noyau central.

La stabilité assurée par le noyau central permet à la représentation sociale de résister aux changements. Plus les éléments périphériques sont nombreux et proches du noyau central, plus ce dernier est renforcé dans sa stabilité. Plus les éléments s'éloignent du noyau central, plus ils s'imprègnent de subjectivité (appréciation, stéréotypes, convictions...).

Ces éléments périphériques, constitués en système, servent dans cette optique de liaison entre le noyau central et la situation appréhendée, ce qui permet à Flament (1981) de distinguer trois fonctions principales pour ce système: la fonction comportementale liée au contexte sans utiliser le noyau central, la fonction de personnalisation de la représentation et celle de protection du noyau central à l'égard de la réalité.

Les éléments périphériques constituent en fait la zone d'instabilité, de changement, d'adaptation à la réalité sociale.

Il est possible d'avancer qu'à partir d'une enquête composée d'entretiens semi-directifs ou de questionnaires ouverts auprès d'une partie représentative d'une région. La nature du lien entre le jeu des déconcentrations/décentralisations et l'identité régionale peut être identifiée sous la forme d'un noyau central composé d'éléments assurant la stabilité de la représentation et d'éléments périphériques plus instables personnalisant la représentation.

La culture étant des éléments stables et importants de l'identité régionale, nous pouvons a priori considérer qu'une partie au moins du noyau central serait composée par un élément de cette nature (le sens de l'hospitalité, par exemple). Les éléments périphériques seraient composés

d'éléments renforçant la culture (l'attrait pour la nourriture, le goût de l'effort dans certaines festivités sportives, la nostalgie au travers de la musique...).

Cette représentation met en valeur l'impact du jeu des déconcentrations/décentralisations sur la situation de l'identité régionale actuelle. Elle s'inscrit dans le prolongement des propos de Flament (1981) sur le changement de représentations du fait des éléments périphériques qui assurent les liens avec le quotidien de situations sociales vécues par un groupe social déterminé (en l'occurrence, les individus d'une région donnée).

CONCLUSION

En utilisant le jeu des déconcentrations et des décentralisations, nous avons souhaité montrer que les représentations sociales pouvaient être utiles à l'analyse de l'identité régionale. Les représentations sociales étudient des situations sociales vécues par une partie identifiée (selon l'âge, le métier ou une autre caractéristique) d'une population donnée. La région est une partie identifiée de la population française par des habitudes, traditions et autres critères qui confèrent aux habitants une partie de leur identité individuelle. Ces habitants partagent ainsi une identité régionale que les représentations sociales peuvent mettre en valeur.

Les opinions exprimées par les habitants d'une région peuvent permettre de caractériser l'impact des déconcentrations et des décentralisations sur l'identité régionale. On peut supposer que cet impact concerne autant des aspects financiers qu'un choix d'existence. Les querelles entre Jacobins et Girondins ont montré que les identités régionales et nationales sont objets de nombreuses controverses toujours présentes.

La proximité des décisions plaide en faveur des déconcentrations et des décentralisations dans la mesure où elle conduit à une meilleure connaissance des publics et des enjeux. Mais la proximité fait aussi intervenir le jeu des réseaux (politiques...), plus prégnant dans l'activité régionale que nationale.

Ces éléments interrogent les identités régionales au sujet des déconcentrations et des décentralisations que peuvent révéler les représentations sociales en déclinant les différents éléments pertinents et représentatifs de cet espace social.

BIBLIOGRAPHIE

- Barth, F., *Ethnic group and boundaries*, London, Allen and Unwin, 1969.
- Dubar, C., *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, Paris, Collection U, Sociologie, 1991.

- Jodelet, D., *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 1989.
- Levi-Strauss, C., *L'identité*, Collège de France 1974-1975, Grasset, Paris, 1977.
- Moscovici, S., *La psychanalyse, son image, son public*, PUF, Paris, 1961.
- Rouquette, M.L., Rateau, P., *Introduction à l'étude des représentations sociales*, PUG, Grenoble, 1998.
- Chauchat, H., *De l'identité du sujet au lien social*, PUF, Paris, 1999.
- Gontcharoff, G., *Connaissances des Institutions Publiques*, Editions L'Harmattan, 1993.
- Moreau, J., *Administration régionale, locale et municipale*, Dalloz, Paris, 1980.
- Vedel, G., *Droit Administratif*, PUF, Paris, 1976.
- Platon, *La République*, traduit par Baccou R., Garnier Flammarion, Paris, 1968.
- Durkheim, E., *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Félix Lacan, Paris, 1912.
- Abric, J.-C., *Pratiques sociales et représentations*, PUF, Paris, 1994.
- Fischer, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, 1987.
- Flament, « Pratiques et représentations sociales », in Beauvois, J.L., *Perspectives cognitives et conduites sociales*, Cusset, Delval, 1987, p. 143-150.